

La FAO a son siège à Rome, et des bureaux régionaux à Washington, Bangkok, Rio de Janeiro, Santiago et au Caire. Le Canada participe aux travaux de la FAO et il est membre du Conseil de cette institution, de la Commission des produits, de la Commission des pêches, de la Sous-commission consultative pour l'écoulement des excédents, du Groupe d'étude sur les céréales, de la Commission nord-américaine de l'exploitation forestière ainsi que d'autres organes de la FAO. Le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, qui relève de la Commission du Codex alimentaire, est administré par un comité exécutif dont le Canada est membre.

Le Programme alimentaire mondial a été créé sous les auspices de la FAO et de l'ONU en vue de procurer, sur une base multilatérale, des secours d'urgence, notamment par la distribution d'aliments aux enfants, et de promouvoir le développement économique et social. L'objectif approuvé des contributions pour 1976-77 était de \$750 millions. Entre janvier 1963 et la fin de 1974, la contribution totale du Canada au programme (\$132 millions) était la deuxième en importance; en 1975-76, la contribution régulière, à laquelle s'ajoutaient des engagements supplémentaires, s'est élevée à environ \$100 millions; le Canada devenait ainsi le plus important fournisseur du programme. Pour l'année 1977-78, le Canada s'est engagé à verser \$100 millions et à fournir des céréales pour une valeur de \$45 à \$50 millions, selon le prix.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui compte 145 membres et deux membres associés, remplit des fonctions de direction et de coordination en matière de santé sur le plan international. Son objectif est «d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible». L'OMS, dont le siège est à Genève, fournit des services consultatifs et techniques aux pays désireux de développer et d'améliorer leurs services de santé. Lors de la 28^e session de l'Assemblée mondiale de la santé, tenue à Genève en mai 1975, le Canada a été élu membre du Conseil exécutif de l'OMS pour une période de trois ans.

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a été créée en 1946 en vue de «contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en favorisant, par le moyen de l'éducation, de la science et de la culture, la collaboration entre les nations afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales». Elle a son siège à Paris et compte 135 États membres et trois membres associés.

L'UNESCO se compose de trois éléments principaux: la Conférence générale, qui établit la politique, le Conseil exécutif et le Secrétariat. Les représentants des États membres constituent la Conférence générale, qui se réunit tous les deux ans. La 18^e session de la Conférence générale, tenue à Paris en 1974, a approuvé un budget d'environ ÉU\$170 millions pour 1975-76, donnant la priorité aux besoins en matière d'éducation dans les pays en voie de développement et à l'activité scientifique, notamment à l'application de la science au développement; la quote-part du Canada est de 2.91%.

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), dont le siège est à Montréal, a été créée en 1947 pour promouvoir le développement sûr, ordonné et rentable de l'aviation civile internationale. En 1975, elle comptait 129 membres. Le Canada, qui est un État de pointe dans le domaine des transports aériens, est membre du Conseil des 30 nations, organe administratif de l'OACI, depuis sa création.

L'Union internationale des télécommunications (UIT), établie pour veiller à l'application de la Convention télégraphique internationale de 1865 et de la Convention radiotélégraphique internationale de 1906, a pour objet d'assurer la coopération internationale en vue du perfectionnement et de l'utilisation des télécommunications au bénéfice du grand public; elle compte 143 pays membres et un membre associé. Le Canada est membre du Conseil administratif de 36 membres, qui constitue l'organe exécutif de l'UIT.